



Résolution des élus sur le projet de déménagement de la Roche sur Yon

Les élus comprennent l'aspiration de l'équipe du BIP de la Roche sur Yon à quitter ses actuels locaux vétustes.

Cependant, ils considèrent que le projet de nouveaux locaux présenté par la direction est insuffisamment instruit et abouti.

Deux éléments principaux posent problème :

- Le principe de toilettes partagées avec d'autres entreprises. Actuellement le bâtiment ne contient que 2 WC pour un plateau de 460 m2, susceptible d'accueillir des dizaines de salariés.
- L'absence de douche.

Les élus demandent à la direction de modifier le projet afin de le doter de toilettes privatives et d'une douche dans l'emprise de France 3.

Ils demandent que des plans prévisionnels d'aménagement leur soient présentés au prochain CSE, ainsi que, d'ici là, aux Représentants de proximité et aux salariés concernés.

**Adopté à l'unanimité des 23 votants
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Paris, le 20 mars 2025